

DECISION N° 17125 /MINESEC DU 04 FEV 2025
Portant désignation d'un responsable à titre intérimaire dans les
services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;
Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, nommé à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DIAMARE

SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Chef de Service Intérim : Monsieur DOWANG BOUDAINA RICHARD, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule 767 480-P, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Mayo-Danay, en remplacement de Madame MAIRAMOU YAOU, décédée.

Article 2.- Le Délégué Régionale des Enseignements Secondaires de l'Extrême-Nord est chargé, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 04 FEV 2025

AMPLIATIONS

- MINESEC/CAB
- SEESN
- SG/DRH/DRFM/DRES-EN
- SDACL/INTÉRESSÉS
- ARCHIVES/CHRONO

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,


NALOVA LYONGA, PH.D

